

Présentation des enseignements spécifiques TSTI2D

Mardi 12 mai 2026

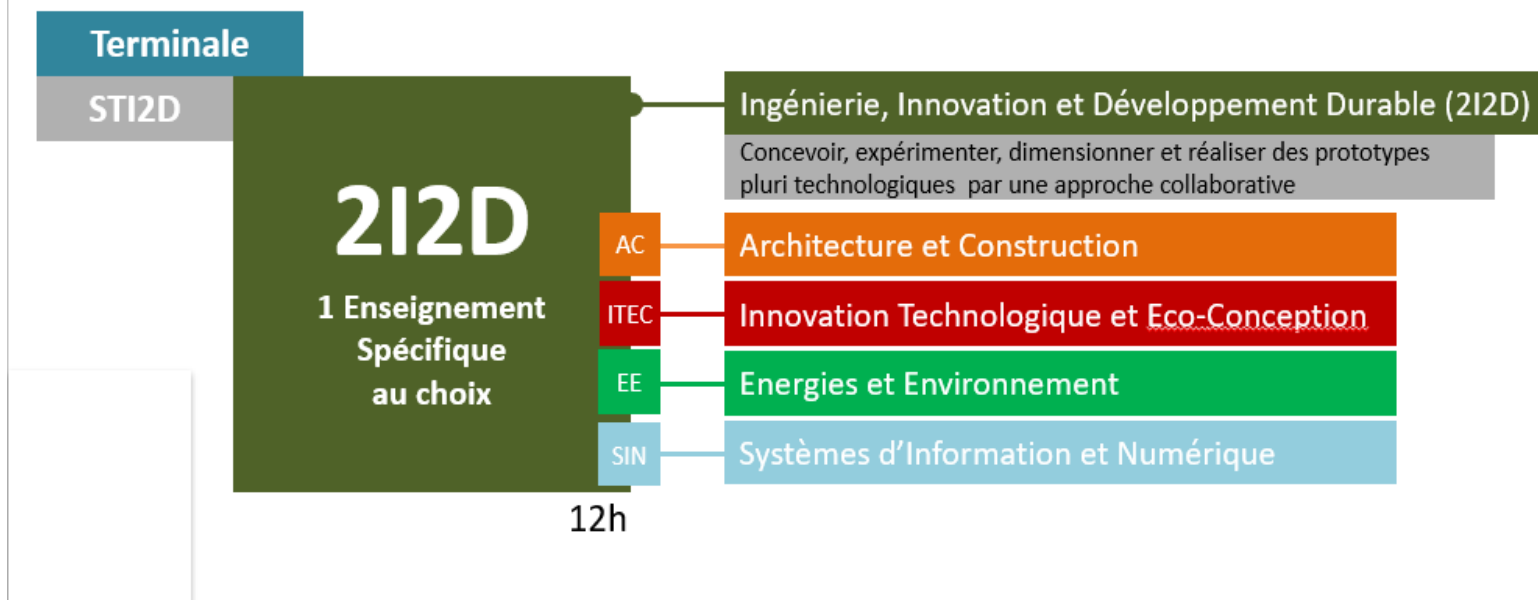
L'enseignement spécifique apporte une coloration au baccalauréat STI2D.

L'enseignement spécifique ne constitue pas un enseignement de spécialité.

L'enseignement spécifique constitue un objet d'étude pour développer les compétences attendues d'un bachelier STI2D à savoir, pour tout ou partie d'un système ou d'une solution technique de :

- concevoir ;
- dimensionner ;
- réaliser un prototype, une maquette, une étude relativement à une solution technique envisagée ;
- communiquer y compris en langue vivante 1.

La matière « ingénierie, innovation et développement durable » constitue l'enseignement de spécialité.



Horaires :

L'enseignement spécifique représente 8H de cours sur les 12H hebdomadaire consacrées à la matière « Ingénierie, l'innovation et le développement durable ».

Epreuve terminale du baccalauréat :

*Epreuve écrite coef 9 – durée 3h30

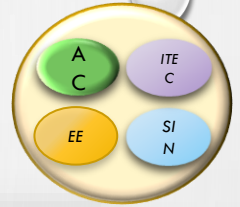
- Partie transversale 212D : 2H30

- Partie enseignement spécifique : 1h

*Epreuve pratique enseignement spécifique :

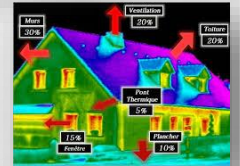
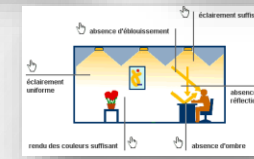
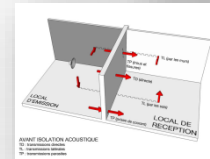
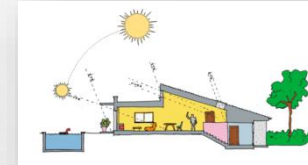
coef 7 – durée 2h

ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION (AC)



CONNAISSANCES ABORDÉES :

- ÉTUDE ARCHITECTURALE,
- CONCEPTION BIOCLIMATIQUE,
- PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE,
- COMPORTEMENT STRUCTUREL,
- PLANIFICATION D'OUVRAGE,
- CONFORT (ACOUSTIQUE, THERMIQUE, VISUEL...ETC),
- ...



DES POURSUITES D'ÉTUDES VARIÉES :

Bac
+2

- BTS BÂTIMENT, ENVELOPPE, ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION,

Bac
+3

- BUT GÉNIE CIVIL, GÉNIE THERMIQUE,

Bac
+5

- ECOLES NATIONALES D'ARCHITECTURE, CPGE, ÉCOLES D'INGÉNIEUR,
- ...

DES MÉTIERS:

- TECHNICIEN DE BUREAU D'ÉTUDE
- CHEF DE CHANTIER
- GÉOMÈTRE
- DESSINATEUR
- ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
- ASSISTANT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE, MAÎTRE D'OEUVRE
- ARCHITECTE, URBANISTE
- ...



ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT

LES BASES DE LA SPECIALISATION : LES VECTEURS D'ENERGIE:

L'ELECTRICITE, LA CHALEUR, LES FLUIDES ...

• Domaines :

- Electricité en continu, alternatif
- Energie thermique
- Energie hydraulique, pneumatique
- Efficacité énergétique

• Poursuites d'études

BTS Electrotechnique, Maintenance, Contrôle et régulation des automatisme etc.

BUT Génie Electrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance, Génie thermique et énergie...



DOMAINES D'ENERGIE :

- de la micro-énergie aux domaines macroscopiques,
- Usages de l'énergie dans une démarche de développement durable
- **Pilotage des renouvelables**
 - Solaire (PV-Thermique)
 - Eolien
 - Hydraulique
 - Pompe à Chaleur
 - Smart Grid
- Stockages innovants (technologies des batteries – stockage de chaleur, inertiel...)
- **Chaîne de puissance**
- Domaines d'application :

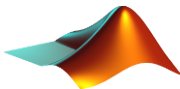
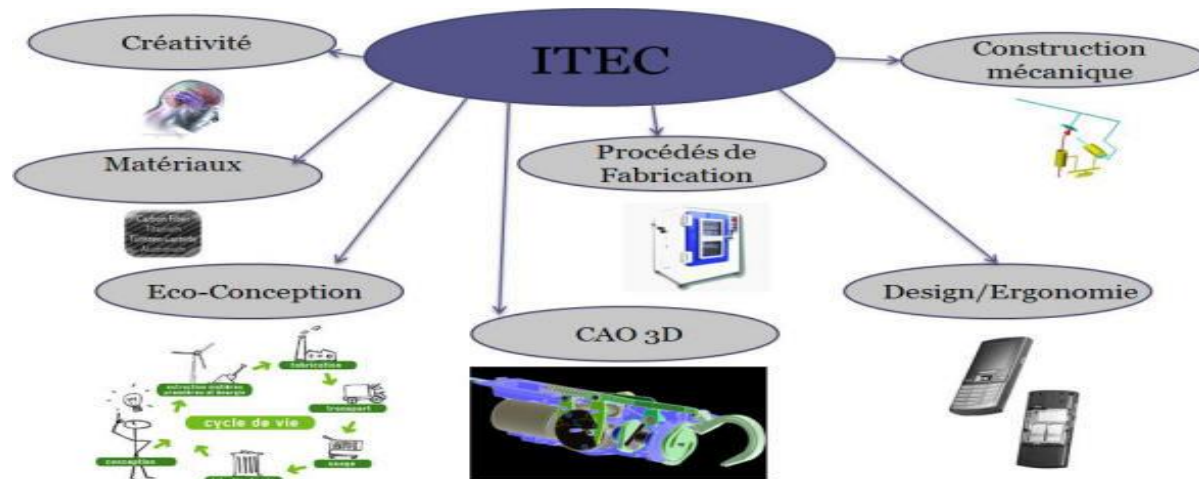


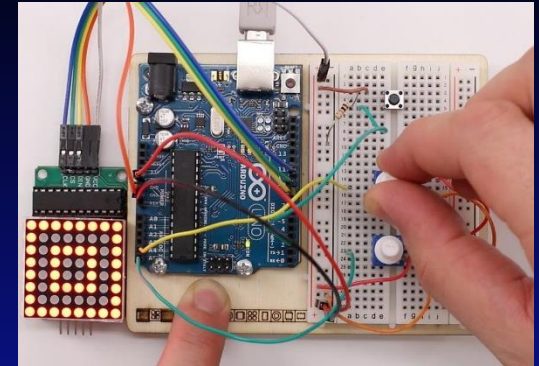
HABITAT,
THERMIQUE,
MOBILITE ELECTRIQUE (TRANSPORT)
ROBOTIQUE
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES



Maîtrise des énergies au moyen de « conception intelligente »

ITEC





Programmation

Prototype

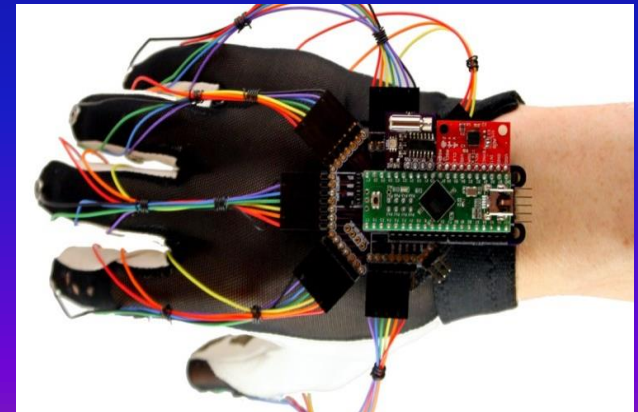
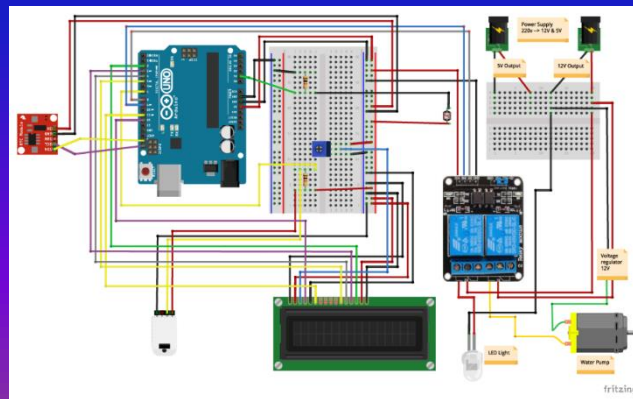
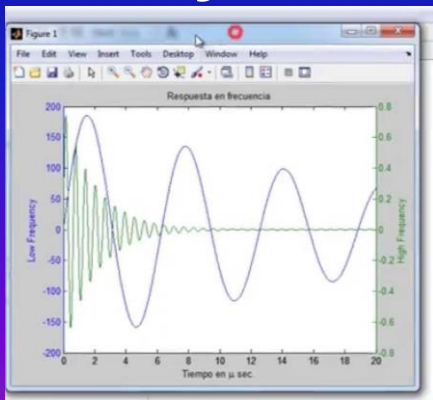
Réseau
Communication

SIN

Projets

Analyse

Simulation



Affectation dans les groupes d'enseignements spécifiques – Rentrée scolaire 2026

Chaque élève hiérarchise via le compte Pronote de son responsable légal ses préférences d'enseignement spécifique et ce jusqu'au 29 mai inclus. Les 4 enseignements spécifiques doivent être **classés par ordre de préférence de 1 à 4**, 1 étant l'enseignement spécifique privilégié.

Les capacités d'accueil dans les enseignements spécifiques sont limitées.

Le lycée répartira les élèves en fonction de leur choix préférentiel dans la limite des capacités d'accueil.

Si les capacités d'accueil ne permettent pas d'affecter l'élève sur son premier vœu, l'affectation dans les enseignements spécifiques reposera sur les critères suivants :

- moyenne annuelle arithmétique obtenue par l'élève 1^{ère} STI2D en IT, I2D et Physique-Chimie-Mathématiques. Un coefficient 1 est affecté à chaque matière,
- en cas d'égalité les élèves seraient départagés par une évaluation portée par les enseignants de IT en prolongement de la restitution orale du projet, prolongement au cours duquel l'élève présente l'état de sa réflexion sur l'orientation post-bac.

L'évaluation est articulée autour de 4 niveaux allant de 4 à 0

- 4 : projet très bien construit,
- 3 : projet bien construit,
- 2 : projet assez-bien construit,
- 1 : projet peu construit,
- 0 : absence de construction du projet.